|  |  |
| --- | --- |
|  | C:\Users\Eric de La Rochère\Documents\ARBOCENTRE\Divers\Communications\Logos\Logo CAP Filière Forêt Bois\logo1.jpg |
| **Région Centre-Val de Loire**  **Direction de l’Agriculture et de la Forêt**  9 rue Saint Pierre Lentin  CS 94117  45041 ORLEANS Cedex 1 |  |

Axe C : Mobiliser plus de bois dans le cadre d’une gestion durable de la forêt et de son adaptation aux changements climatiques

**C1 : PSG volontaires**

**Aide à l’élaboration de Plans simples de gestion « volontaires »**

**pour les propriétés forestières de 10 à moins de 25 hectares.**

**2019-2020**

***Cadre d’intervention CAP 4G FILIERE FORET ET BOIS***

## Annexe 1

**Formulaire de dépôt de candidature**

**Dossier de demande d’habilitation pour la réalisation de PSG volontaires**

**dans le cadre du CAP forêt bois 2019-2023**

Chacun des items sera renseigné et le dossier de demande d’habilitation fera l'objet d'un seul envoi.

La demande d'habilitation est adressée au conseil régional Centre – Val de Loire avant le 31 décembre 2020 par voie électronique à l’adresse suivante : [direction.agriculture@regioncentre.fr](mailto:direction.agriculture@regioncentre.fr)

**1 Structure**

Raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Nom du responsable légal :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Nom du contact pour l’habilitation:

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Année de création :

Statut juridique :

SIRET :

**2 Informations concernant la réalisation des PSG par l'organisme :**

* Nombre de PSG réalisés par an en moyenne :
* Nombre de PSG volontaires envisagés sur la période retenue 2019/2020 :

**3 Les gestionnaires forestiers**

Pour chaque gestionnaire, il conviendra de communiquer l’arrêté correspondant à la validation du statut de gestionnaire forestiers.

**Composition du dossier de demande d’habilitation**

- Le présent dossier complété et signé par le représentant légal,

- Le RIB de la structure

Fait le, A

Nom du représentant Signature

## Annexe 2

**Une lettre d’engagement de mise en œuvre et de suivi du PSG volontaire**

**Engagement du propriétaire**

Je soussigné

Nom Prénom

Adresse

Tel

Courriel

Agissant en tant que :

* Propriétaire,
* Gérant,
* Représentant mandaté,

de la propriété faisant l’objet du PSG volontaire n° XXX-XX-X agréé par le CRPF d’Ile-de-France et du Centre – Val de Loire pour la période du xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxx.

Donne mandat à (*nom et raison social du gestionnaire*), qui l’accepte, pour mettre en œuvre le programme de coupes et de travaux prévus au Plan simple de gestion mentionné ci-dessus.

Ce mandat est donné pour :

- une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction dans la limite de durée de validité du Plan simple de gestion s’il est fait appel à un gestionnaire forestier professionnel ou à un expert forestier.

- la durée d’adhésion à la coopérative s’il est fait appel à une coopérative

Fait à , le

Le Propriétaire Le gestionnaire

## Annexe 3

**L’engagement des propriétaires concernés dans un processus**

**de certification de la gestion durable des forêts**

Joindre le formulaire d’adhésion pour les propriétaires forestiers dûment complété et signé ou le certificat d’adhésion si la forêt est déjà certifiée.